



Département de l'économie et de la formation
Departement für Volkswirtschaft und Bildung

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Aux destinataires
de la procédure de consultation

Date 1^{er} septembre 2017

Rapport et avant-projet de loi modifiant la loi sur la police du commerce du 8 février 2007 (LPC) - Consultation

Mesdames, Messieurs,

L'avant-projet qui est mis en consultation résulte notamment de l'adoption, par le Grand Conseil, de la motion des députés Helena Mooser Theler (AdG/LA), Florence Couchepin Raggenbass (suppl. PLR), Jérôme Buttet (PDCB), Martin Lötscher (CVPO) et cosignataires intitulée « Fixer à 18 ans l'âge minimum pour acheter des produits du tabac ». De plus, cette modification nécessaire constitue une opportunité pour procéder à quelques adaptations qui se sont révélées utiles à la lumière des expériences faites depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} janvier 2008.

Nous avons ainsi l'honneur de vous consulter afin de connaître votre avis sur cet avant-projet de loi en vous invitant à nous faire parvenir vos observations, remarques et propositions **d'ici au 30 septembre 2017**.

Les documents mis en consultation sont disponibles sur le site internet de l'Etat du Valais (adresse : <https://www.vs.ch/fr/web/che/consultations-cantonales-en-cours>). Les prises de position sont à adresser au Service de l'industrie, du commerce et du travail, Av. du Midi 7, 1950 Sion ou par messagerie à l'adresse suivante : sict-diha@admin.vs.ch.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette consultation et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Christophe Darbellay
Conseiller d'État

